

*Article 31 du Règlement*

Le gouvernement doit continuer de s'attaquer aux problèmes qui entravent l'avancement des citoyens, y compris l'analphabétisme. L'incurie en ce domaine entraînerait des conséquences incalculables pour les individus et la société.

J'exhorte vivement le gouvernement à poursuivre sa lutte contre l'analphabétisme. Nous ne devrions avoir de cesse que tous les Canadiens sachent au moins lire et compter. Pour l'amour des Canadiens et du Canada, nous ne saurions nous satisfaire de moins.

\* \* \*

[Français]

**LA SEMAINE DE LA PME**

**M. Guy Saint-Julien (Abitibi):** Monsieur le Président, en cette Semaine de la PME 1990, des milliers d'entrepreneurs auront la chance d'échanger et de discuter de questions d'affaires sous le thème «Qualité et productivité: une combinaison gagnante».

Les entrepreneurs d'aujourd'hui doivent faire face à la concurrence mondiale et à des consommateurs de plus en plus exigeants. Les entreprises canadiennes doivent, non seulement égaler les prix et les services de leurs concurrents à l'échelle locale ou régionale, mais se battre pour être concurrentielles à l'échelle mondiale. Cela signifie: offrir les produits et services que leurs clients veulent avoir et sur lesquels ils peuvent compter.

Comme les grandes entreprises, les PME doivent concevoir et mettre en oeuvre des stratégies précises en matière de qualité et de productivité.

Monsieur le Président, le gouvernement fédéral a prouvé son soutien dans ce sens aux entreprises en créant un prix distinct pour souligner la qualité dans le cadre du Programme des Prix Canada pour l'excellence en affaires.

\* \* \*

[Traduction]

**LE PROJET DE LOI C-21**

**M. Lyle Kristiansen (Kootenay-Ouest—Revelstoke):** Monsieur le Président, l'une des mesures législatives les plus dommageables qui soient, le projet de loi C-21 sur l'assurance-chômage, sera adoptée ce soir parce que les sénateurs libéraux ont capitulé.

Voici ce que le sénateur Hébert a déclaré au mois de mai:

...non seulement nous devons résister jusqu'à ce que le gouvernement accepte de négocier loyalement avec le Sénat pour en arriver à un compromis honorable, mais si nous ne le faisons pas, nous trahirions les millions de Canadiens qui nous ont appuyés jusqu'à ce jour, nous trahirions les plus vulnérables d'entre eux, les plus pauvres et les plus démunis: les chômeurs de ce pays.

Les libéraux ont trahi ces Canadiens. L'adoption de cette mesure signifie aussi l'adoption des mesures de récupération des allocations familiales et des prestations de la sécurité de la vieillesse.

La ministre de l'Emploi et de l'Immigration doit comprendre que le projet de loi C-21 aura des conséquences terribles pour les Canadiens au moment où nous entrons dans une récession. À cause des nouvelles exigences concernant la norme variable d'admissibilité, il sera encore plus difficile pour les travailleurs déplacés d'obtenir des prestations de chômage même s'ils versent des primes plus élevées depuis le premier janvier.

Si les conservateurs sont déterminés coûte que coûte à faire proclamer cette mesure, je leur demande alors de faire preuve de compassion. Qu'ils retardent la mise en oeuvre de cette nouvelle norme variable d'admissibilité plus exigeante et qu'ils conservent l'ancienne. Le Sénat libéral a trahi les travailleurs et la ministre demeure maintenant notre dernier espoir. Je fais appel à ses sentiments en lui demandant de réexaminer cette disposition et d'aider les chômeurs canadiens.

\* \* \*

**LA SEMAINE DE LA PETITE ENTREPRISE**

**M. Greg Thompson (Carleton—Charlotte):** Monsieur le Président, du 21 au 27 octobre, c'est la Semaine de la petite entreprise au Canada.

La Semaine de la petite entreprise vise à reconnaître l'importante contribution des petites entreprises dans l'économie canadienne et à offrir une tribune permettant l'échange d'information entre petites et moyennes entreprises, partout au pays.

Près des trois quarts des emplois qui ont été créés au pays au cours des dernières années l'ont été au sein de petites entreprises. Elles sont à l'origine du quart des bénéfices et des salaires des entreprises comptant moins de 50 employés. Tout le monde sait que les petites entreprises sont le moteur de notre économie.

Le gouvernement reconnaît l'importance de maintenir un monde des affaires solide à travers le pays. La création de l'APECA et du BDO ont entraîné des activités économiques et une prospérité sans précédent, pour les régions éloignées.

\* \* \*

• (1410)

**L'INDUSTRIE LAITIÈRE**

**M. Lawrence MacAulay (Cardigan):** Monsieur le Président, les producteurs laitiers de l'Île-du-Prince-Édouard s'inquiètent profondément de l'avenir de leurs entreprises ainsi que de la sécurité de leurs familles et de leurs localités. En offrant au GATT de réduire de moitié l'aide consentie aux producteurs laitiers au titre du soutien des